



Fédération Française de Vol Libre

Delta - Parapente - Cerf-Volant - Kite - Speed-Riding - Boomerang

4, rue de Suisse - 06000 Nice
Agrément Jeunesse et Sports N° 75 S 131

T. 04 97 03 82 82

F. 04 97 03 82 83

www.ffvl.fr
ffvl@ffvl.fr

À l'attention des président(e)s :

- de clubs de kite,
- de Liges et CDVL

Nice, le 12 mars 2018

Suivi technique : Chris Cessio

Suivi administratif : Marilyn Peirano

Objet : Opération « *Kiter mieux* » 2018.

Cher(e) président(e),

Suite au projet « Validation de niveaux » ou objectif Kite'PASS lancé fin 2015, la commission formation kite fait évoluer pour 2018 les thématiques d'organisation de sessions ainsi que la procédure de demande d'aide.

Pour rappel ce projet vise à rapprocher les clubs et les écoles professionnelles du réseau EFK pour assurer la continuité de la formation des pratiquants vers une pratique autonome et sécuritaire. Il est également structurant pour les clubs en mobilisant les Leader Club (ou Moniteurs fédéraux) dans leur rôle d'animateur de la vie du club et par ricochet peut attirer au sein des clubs des pratiquants aujourd'hui non licenciés.

L'enjeu de cette action est de donner aux pratiquants des pistes d'amélioration en matière de sécurité active, de progression au regard de leur mode habituel de pratique ceci en référence au passeport de progression Kite'PASS :

- ✓ Mieux connaître son niveau réel et ses limites.
- ✓ Décider mieux : choix et réglage de son matériel au regard des conditions de navigation.
- ✓ Prendre conscience de l'adéquation entre son niveau, son état physique et mental, son matériel, son projet de navigation en fonction des conditions du moment.
- ✓ **En résumé, kiter mieux dans une pratique sécuritaire.**

Nous renouvelons donc en 2018 l'incitation à organiser des journées techniques de remise à niveau, de progression, d'évaluation ou « d'état des lieux » pour un maximum de vos adhérents, en relation avec les moniteurs professionnels des EFK. La commission formation kite a prévu un budget et une aide par session organisée par une structure fédérale associative. Cette aide vise à participer à la rémunération du moniteur professionnel sollicité.

Concrètement, comment faire ?

1. le club décide de s'engager dans le dispositif et programme une action en lien avec un ou des enseignants professionnels licenciés de la FFVL, permettant le paiement d'une prestation professionnelle (menée le cas échéant en collaboration avec des cadres associatifs),
2. il en informe la FFVL par l'adresse kitermieux@ffvl.fr et **complète sa demande sur son espace intranet par une demande de subvention.**



Le partenaire officiel du kite

3. **la FFVL** accuse réception du projet et informe la structure du niveau de l'aide allouée,
4. une fois l'action réalisée, la subvention sera accordée **après réception de sa demande, d'un bilan obligatoire et d'une ou plusieurs facture(s) acquittée(s).**

Une aide de 200 € (tarif journalier pour frais pédagogiques) en moyenne sera versée, en fonction de l'envergure de l'action « *Kiter mieux* » menée (nombre de licenciés concernés, durée de la session).

Programme KITER MIEUX 2018

Les actions éligibles :

- ✓ Pratiquer en sécurité
- ✓ Pratiquer par vent soutenu en pleine eau
- ✓ Aborder les premiers sauts
- ✓ Découvrir la longue distance et le downwind
- ✓ Découvrir la pratique compétitive
- ✓ Valider les items maîtrisés du Kite'PASS

Vous aurez compris que le succès de l'opération « *Kiter mieux* » repose sur votre capacité à fédérer vos adhérents autour de ce projet, et sur une prise de conscience partagée de nos besoins en matière de pratique sécuritaire.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos membres une excellente année 2018.

Cordialement.

Thomas PARC

*Président de la commission
formation Kite*

Olivier MOURAGUES

Président du CNK



Copie :

- Comité directeur, CNK
- Présidents de ligues et CDVL
- Responsables régionaux de la formation kite
- Direction technique nationale kite
- Sophie MAUREL, Claude BEAUMONT, Marilyn PEIRANO
- Réseaux des EFK et des CEK